

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

Mme S St Onge,
937, rue Sherbrooke,

LE
MESSAGER
DE



SAINTE ANNE
DE LA

POINTE AU PERE
RIMOUSKI

AVANTAGES.

Tous ceux qui s'abonnent au *Messenger de Sainte-Anne* ont part à deux messes par semaine, qui sont dites à leur intention. Il se dit, de plus, une messe par mois pour tous les défunts que les abonnés ont l'intention de recommander. Pour avoir part à ces avantages, il faut avoir payé l'abonnement d'avance.

LE MESSAGER DE SAINTE ANNE paraît à la fin de chaque mois, par livraison de 24 pages, in-8, formant à la fin de l'année un beau volume de plus de deux cents pages.

Prix d'abonnement : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis, 2 fr. 50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

L'abonnement part du 1er de chaque mois, et se paie d'avance.

A NOS ZÉLATEURS.

Une remise de 5 centins par numéro est accordée à toute personne qui distribue 10 exemplaires jusqu'à 50 exclusivement; une remise de 10 centins par numéro est accordée à celle qui distribue 50 exemplaires jusqu'à 100; et une remise de 15 cts. par numéro est accordée à celle qui distribue 100 exemplaires et au-delà, pourvu que les exemplaires soient expédiés sous une seule enveloppe et à une seule adresse.

Toute demande d'abonnement et toute communication concernant la rédaction doivent être adressées au RÉV. M. R. P. SYLVAIN, Séminaire de Rimouski, comté de Rimouski, P. Q., Canada.

LE MESSAGER

DE

SAINTE ANNE

BULLETIN MENSUEL DU PÈLERINAGE DE

SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

 PROPRIÉTAIRE..... M. l'abbé R. PH. SYLVAIN

 SOMMAIRE.—Mandement d'entrée de Mgr André-Albert Blais, 201.
 —Prise de possession, 215. —Nominations, 216. —Ordination
 aux Trois-Pistoles, 216.—Actions de grâces, 217 —Re-
 commandations, 219.—Dons au Sanctuaire, 220.

MANDEMENT D'ENTRÉE

DE MONSEIGNEUR ANDRÉ-ALBERT BLAIS

EVÊQUE DE SAINT-GERMAIN DE RIMOUSKI

 ANDRÉ-ALBERT BLAIS PAR LA GRACE DE
 DIEU ET DU SAINT-SIÈGE APOSTOLIQUE, EVÊQUE DE
 SAINT-GERMAIN DE RIMOUSKI.

*Au Clergé, aux Communautés religieuses et à tous
 les Fidèles du diocèse de saint-Germain de Ri-
 mouski*

SALUT ET BÉNÉDICTION EN NOTRE-SEIGNEUR.

Nos Très Chers Frères,

Vous avez appris par le Mandement qui
 vous a été lu dimanche dernier, que votre véné-

vable évêque avait donné sa démission, et que Notre Saint Père le Pape l'avait acceptée. Vous avez appris en même temps que nous sommes appelé à lui succéder, et que le fardeau de la charge pastorale pèsera désormais sur nos faibles épaules. Vos cœurs sont encore tout remplis de l'émotion que vous a causée cet évènement, et tout pénétrés de l'onction des paroles que vous a adressées le premier pasteur de vos âmes en vous faisant ses derniers adieux. Votre mémoire n'oubliera pas le souvenir de la sollicitude et du dévouement qu'il a déployés au service des intérêts multiples de ce vaste diocèse, et des travaux apostoliques qu'il y a accomplis pendant les vingt quatre années bien remplies de son administration. Les bénédictions qu'il s'est plu à répandre, en cette circonstance solennelle, sur le champ qu'il a arrosé et fécondé de ses sueurs, et que nous recevons en héritage, ne seront point stériles. *Benedictiones patris tui confortatæ sunt. donec veniret desiderium collium aeternorum* (1). Ces bénédictions de votre père porteront des fruits abondants de vertu et de salut, elles dureront jusqu'à ce que le désir des collines éternelles soit accompli en vous. Elles soutiendront la générosité des ouailles dans le service de Dieu, et fortifieront le zèle de leur nouveau pasteur dans l'accomplissement de ses devoirs. Elles rejailliront enfin sur leur auteur, en lui ménageant, avec

(1) Gén. XLIX, 26.

la grâce d'une longue et douce vieillesse, l'assurance de notre fraternelle vénération, et de votre filiale et pieuse reconnaissance.

Ainsi, Nos Très Chers Frères, nous sommes investi de l'autorité et de la juridiction pastorales dans ce diocèse, en vertu des Bulles qui nous ont été adressées par le Vicaire de Jésus-Christ, sous la date du vingt-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf. Nous sommes, malgré notre indignité et notre faiblesse, votre pasteur, *le dispensateur de la grâce de Dieu qui prend diverses formes* (1) *l'évêque de vos âmes* (2). Qu'est-ce à dire ? Et quelle est cette mission que nous sommes appelé à remplir auprès de vous ? Qu'est-ce qu'un évêque ?

“ Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre : comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie. Allez donc et enseignez toutes les nations, les baptisant et leur apprenant à garder toutes les vérités divines, tous les préceptes divins, dont je vous ai confié le dépôt. Et voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles.”

Ces paroles solennelles, les dernières qui soient tombées des lèvres de l'Homme-Dieu, au moment où il allait remonter au ciel, ont fondé l'Eglise. Elles en révèlent la divine origine et la sublime constitution. En effet, l'Eglise n'est

(1) 1 S. Pierre, IV, 10. (2) 1 Pierre, II, 25.

pas une société comme les autres sociétés. Non seulement elle est faite pour tous les pays et pour tous les siècles, tandis que les sociétés humaines n'embrassent qu'une nation et vivent ce que veut la Providence ; mais de plus elle tient de Jésus-Christ même ses lois fondamentales, constitutionnelles, immuables.

Son chef, premier, nécessaire, invisible, mais souverain, c'est Celui-là même qui a dit : *Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre, c'est Notre-Seigneur Jésus-Christ. Mais le passage de Notre-Seigneur Jésus-Christ ici-bas n'ayant pu être que temporaire, il devait, pour rester en permanence parmi nous, transmettre son pouvoir. N'ayant pas laissé à la société chrétienne le soin de le déterminer, il a établi lui-même pour ses successeurs les douze hommes qu'il avait choisis pour apôtres : Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie. Et voilà en qui réside dans la société des fidèles le pouvoir : l'apostolat, et à sa tête, avec tous les privilèges de la suprême autorité, l'apôtre dont Jésus-Christ avait dit déjà : Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle*¹. Et les apôtres eux-mêmes étant empêchés par la mort de rester éternellement parmi nous, *idcirco quod morte prohiberentur permanere*², Jésus-Christ investit de la même puis-

1 St Math. XVI, 18. 2 S. Paul aux Hebr. VII, 23.

sance, de la même mission, leurs successeurs, les évêques. D'où il suit que la mission épiscopale est identique à la mission apostolique. Et quelle est cette mission ? Elle se résume dans le pouvoir de prêcher les vérités divines, de conférer les grâces divines, de maintenir les lois divines, dont Jésus-Christ leur a confié la garde : “ *Allez donc, enseignez toutes les nations, les baptisant et leur apprenant à observer tout ce que je vous ai ordonné.* ” Et cela durera jusqu'à la fin des temps, “ *jusqu'à la consommation des siècles.* ”

Tel est, Nos Très-Chers Frères, l'épiscopat. C'est la continuation de l'apostolat, la permanence de Notre-Seigneur Jésus-Christ sur la terre, le prolongement de sa mission divine. Les pouvoirs divins du Christ sont dans ses mains. Les vérités de Dieu, les sacrements de Dieu, sources des grâces divines, les préceptes de Dieu, voilà ce qu'il vous apporte. Ce que vous devez croire, ce que vous devez observer, voilà ce qu'il a mission de vous rappeler éternellement.

Et pourquoi ? Dans quel but ? Où vous conduiront la foi aux vérités divines et l'accomplissement des préceptes divins ? Et, en définitive, de cette mission solennellement donnée par le Christ aux apôtres, et continuée par les évêques de siècle en siècle, quel est le dernier mot, le terme, le grand résultat ? Votre salut éternel, le salut de vos âmes : *Finem fidei vestrae, salutem*

animarum vestrarum ¹ ; le Christ n'étant pas venu pour autre chose sur la terre. Les sociétés terrestres ont une fin terrestre ; la société divine, l'Église, a une fin divine : elle s'en va, messagère sublime, dans le monde, recueillir partout, sous tous les climats, sous toutes les latitudes, les élus du ciel.

Que suit-il de cette doctrine, Nos Très Chers Frères, pour l'homme honoré d'une telle mission, pour l'évêque ? Une obligation évidente, absolue, inéluctable, de représenter auprès de vous Jésus-Christ. Comment ? Par la doctrine et par la sainteté. Jésus-Christ, Verbe de Dieu, étant par essence la splendeur de Celui qui est vérité et sainteté, Jésus-Christ étant en conséquence apparu aux hommes *plein de grâce et de vérité* ² Jésus-Christ ayant reçu et donné à ses apôtres la mission de transmettre éternellement ces trésors divins aux hommes, comment continuer cette œuvre, sans monter, autant que l'infirmité humaine le comporte, à l'éminence de la doctrine et des vertus, sans un grand rayonnement de lumière et de sainteté ?

Ce n'est pas tout, pour porter aux hommes la vérité, la grâce et la sainteté, l'évêque assume une autre obligation, non moins évidente, non moins absolue, non moins inévitable : l'obligation du zèle, du dévouement, du sacrifice. Les vérités divines, on les oublie, on les méconnaît, on les

1 S. Pierre, I, 9.

2 S. Jean, I, 14.

nie ; pour deux raisons : elles ne tombent pas sous les sens, dont nous subissons tous et trop la tyrannie ; elles habitent des régions inaccessibles à nos pensées terrestres ; et malgré leur profonde harmonie avec notre nature, elles la dépassent cependant. Les lois divines répriment les passions et répugnent aux penchants pervers en leur imposant une contrainte insupportable. Or, relever toujours les regards et les cœurs en haut ; lutter, lutter sans cesse contre le torrent des erreurs et des vices, amener les hommes à incliner leur raison devant la foi et leurs volontés sous la loi de l'Évangile, voilà ce que doit faire l'évêque, et pour être à la hauteur d'une pareille tâche, ne faut-il pas qu'il y consacre tout son temps, toutes ses forces, toute son âme, tout son cœur, toute sa vie ? L'épiscopat est donc un dévouement absolu, quotidien, permanent, une servitude glorieuse, si vous voulez, mais une servitude : le service exclusif de Dieu et des âmes. Il est donc évident que l'évêque ne s'appartient plus à lui même, et qu'il appartient désormais à tous. *Omnium me servum feci*¹, disait avec raison saint Paul ; “ Je me suis fait le serviteur de tous.” Et encore, *Omnibus omnia factus sum, ut omnes facerem salvos*² : Je me suis fait tout à tous, pour les sauver tous. Et encore : *Charitas Christi urget nos*³ : “ la charité de Jésus-

1 I Cor. IX, 19. 2 I Cor. IX, 22. 3 I Cor. II, 3, 14.

Christ nous presse," nous pousse, ne nous laisse pas de repos.

Quant à l'obligation du sacrifice pour l'évêque dans l'accomplissement de sa mission, elle s'impose aussi à sa conscience avec une clarté saisissante. Pourquoi en effet la mission du Christ, des apôtres et des évêques n'a-t-elle pas, avons-nous dit, d'autre fin que celle du salut éternel des âmes ? C'est que l'humanité elle-même n'en a pas d'autre. C'est le but même de l'œuvre créatrice. Oui, mais l'œuvre créatrice a été renversée : Dieu, dont la grande gloire, comme le dit quelque part saint Augustin, est de plier le mal au bien, avait permis, en créant l'homme libre, cette possibilité, devenue, hélas ! une réalité. Ainsi déchu, pour que l'homme pût atteindre de nouveau sa destinée surnaturelle, il a fallu que l'humanité fut réhabilitée et relevée par l'œuvre de la rédemption. Cette œuvre a eu lieu : mais comment ? La croix, dont vous tracez sans cesse le signe sur vous ; la croix, qui se présente sans cesse à vos regards, ne vous permet pas de l'oublier. Il a fallu l'immolation, le sacrifice. Jésus-Christ a été immolé, sacrifié, crucifié. Ainsi de l'apostolat, de l'épiscopat, du sacerdoce. Quiconque participe de la mission du Christ, l'évêque par conséquent plus que les autres, puisque la plénitude du sacerdoce est en lui, doit être aussi immolé, crucifié. Et l'Eglise

au jour de son sacre, ne le lui laisse pas ignorer. Entre autres paroles des plus graves qu'elle lui fait entendre ce jour là : " Souvenez-vous, lui dit-elle, que si vous êtes le chef, le pasteur du troupeau, vous en êtes aussi le serviteur. Plus rien des choses de ce monde, comme telles, ne vous regarde. Dieu a mis la main sur vous, et vous a pris pour lui, pour ses œuvres, pour les âmes ; vous êtes voué, comme on le serait dans une servitude, à toutes les choses divines : "*Semper in divinis esse negotiis mancipatus* (1) ; votre vie désormais, c'est le dévouement, le sacrifice." Et voilà pourquoi, Nos Très Chers Frère, l'évêque porte sur sa poitrine cette croix, signe d'honneur, car le service de Dieu et des âmes est chose grande, mais aussi de complète et perpétuelle immolation.

Ainsi donc, vous apporter la vérité et la sainteté, et cela au prix du sacrifice, telle est la mission que nous avons reçue. Comprenez-vous qu'elle ait paru redoutable aux anges mêmes : *Onus angelicis humeris formidandus* (2) ?

Aussi, Nos Très Chers Frères, et sans regarder par d'autres côtés, grands et redoutables encore, l'épiscopat, nous nous sentons pressé de vous en faire immédiatement l'aveu : notre âme

(1) Le Pontifical.

(2) Id.

est remplie de crainte à la pensée de la terrible responsabilité que nous assumons en gravissant les degrés du trône épiscopal. En face des laheurs qui nous attendent dans l'exercice du ministère apostolique, nous sentons plus que jamais tout le poids de notre insuffisance et de notre inexpérience. De plus, la perspective des jugements éternels nous saisit d'effroi. "*Que ferai-je, ô mon Dieu, lorsque vous me jugerez, et que répondrai-je quand vous m'interrogerez*" (1). Le divin Pasteur qui aime les âmes d'un amour ineffable, nous demandera un compte rigoureux du troupeau dont il nous a confié la garde. Et s'il est vrai, dit saint Augustin, que chacun, au jour de son éternité, pourra à peine rendre compte pour son âme, que sera-ce de l'évêque à qui Dieu demandera compte de toutes les âmes ?

Mais si nous avons ces justes raisons de crainte et de frayeur, nous avons aussi plus d'un motif capable de relever et de soutenir notre courage, plus d'un sujet de confiance et d'espoir. Nous avons reçu en effet l'imposition des mains, l'huile sainte a coulé sur notre front, et la grâce divine répandue dans notre cœur par l'Esprit-Saint s'est épanchée en nous. Rien de ce qui a été fait en nous au jour de notre consécration épiscopale n'a été l'œuvre de la nature. Notre nature est restée la même ; nous sommes demeuré dans la faiblesse et dans l'infirmité de notre

(1) Job. XXXI, 14.

chair. Mais alors que nous étions infirme, nous sommes devenu puissant ; alors que nous étions vide, la grâce n'a point été vide en nous. Et cette grâce, la plus excellente et la plus parfaite, c'est celle dont parlait l'apôtre saint Paul, quand il disait : "*Dieu a posé dans son Eglise, premièrement les Apôtres*" (1). Nous sommes le plus petit et le dernier des apôtres, et nous ne méritons pas ce nom glorieux. Qu'importe ? L'Esprit souffle où bon lui semble. Il envoie ceux qu'il veut et où il veut. Parlant par la bouche de Pierre, il nous a posé pour être votre évêque et régir votre Eglise. Avec le secours et la force de sa grâce, nous serons votre évêque, Nos Très Chers Frères, pour le salut de vos âmes, nous régirons votre Eglise pour la gloire de Dieu.

Ce qui relève encore notre courage, soutient notre confiance et vivifie notre espoir, c'est le zèle et le dévouement de notre clergé. Nous avons appris à connaître son respect pour l'autorité, son attachement à toutes les règles de la discipline ecclésiastique, son humilité et son abnégation dans l'exercice du ministère paroissial, son amour et sa charité pour toutes les œuvres qui peuvent procurer le salut des âmes et la prospérité de ce jeune et pauvre diocèse.

Ce qui relève encore notre courage, soutient notre confiance et ranime notre espoir, c'est la ferveur, la régularité de nos belles et saintes com-

(1) 1 Cor. XII, 28.

munautés religieuses. Remplies de l'esprit de sacrifice, elles se dévouent et s'immolent chaque jour, en faisant monter vers le ciel l'encens pur de la prière et le doux parfum des œuvres de leur vocation.

Enfin, ce qui relève notre courage, soutient notre confiance et ranime notre espoir, Nos Très Chers Frères, c'est l'esprit de piété et de religion, de sobriété et de tempérance qui vous anime, c'est votre fidélité à assister aux saints offices les jours de dimanche et de fête, c'est votre avidité à entendre la parole de Dieu, c'est l'attachement filial, cette obéissance sans restriction, que nous partageons et que nous professons avec vous, au successeur du Prince des Apôtres, au Pape, le Chef visible et infaillible de toute l'Eglise catholique, c'est votre respect pour tous vos pasteurs, votre charité, votre généreux concours pour toutes les bonnes œuvres, c'est votre empressement à faire partie de toutes les pieuses associations et confréries qui contribuent si efficacement à activer le foyer de la vertu dans les cœurs.

Telle est, Nos Très Chers Frères, la terre déjà riche en fruits et en promesses pour l'avenir, que le Seigneur nous a départie. Ensemble nous continuerons à y faire fleurir et mûrir la moisson du ciel. C'est notre ardent désir ; c'est le labour auquel, avec joie, avec confiance, avec une absolue bonne volonté, nous nous consacrons aujourd'hui par amour pour vous.

Vous nous aiderez à accomplir ce labeur, vous d'abord, vénérable Chapitre de notre cathédrale, prêtres, l'honneur de cette Eglise, en qui nous sommes assuré de trouver des conseillers éclairés, des collaborateurs expérimentés et sages. Et vous aussi, habiles et dévoués directeurs et professeurs de notre séminaire diocésain, à qui Dieu a confié cette chère jeunesse, notre orgueil et notre espérance ; et vous aussi, prêtres vertueux, *“ qui vous vous consommez dans la pratique du zèle de la maison de Dieu, qui êtes les dispensateurs de ses mystères, ”* et qui serez l'objet constant de notre plus vive sollicitude, comme vous l'êtes déjà de nos prédilections et de notre reconnaissance ; et vous aussi, vierges de Jésus-Christ, qui consacrez votre vie aux œuvres salutaires de la charité chrétienne et de l'instruction des enfants, à l'oraison et à la pénitence. Du pied des autels vous éleverez vers le ciel des prières ardentes, pour en faire descendre les grâces et les bénédictions qui assureront le succès de notre mission au service de ce diocèse.

Dans ces conditions, tout notre bonheur désormais, ce sera d'être au milieu de vous, Nos Très Chers Frères, de nous dépenser et surdépenser pour vous. Oui, notre perfection, si vous êtes infirmes, ce sera d'être infirme avec vous, et de brûler, si on vous scandalise ; notre perfection ; ce sera, s'il le faut, de devenir anathème

pour vous ; notre perfection, ce sera de vivre pour vous ; notre perfection, ce sera de mourir pour vous ; et, parce qu'il y a un mot qui dit tout, notre perfection, ce sera de vous aimer.

... Seigneur, ayez pitié de nous selon toute l'étendue de votre miséricorde ; donnez-nous un cœur docile à vos saintes inspirations, ressuscitez en nous la grâce que nous avons reçue par l'imposition des mains au jour de notre consécration !

Bénissez-nous, Seigneur ! Bénissez notre prédécesseur ! Bénissez ce diocèse, son clergé, son séminaire, ses institutions religieuses, son peuple ! Bénissez les pères ! bénissez les mères ! bénissez les enfants ! bénissez les vieillards ! bénissez les malades ! Bénissez cette jeune cité, lieu de notre résidence ! bénissez ses magistrats ! Bénissez, Seigneur ! bénissez la sainte Eglise, notre mère ! bénissez le Canada, notre patrie !

O Vierge immaculée ! reine des apôtres, secours des chrétiens, abaissez sur nous vos regards pleins de miséricorde, priez pour nous ! C'est dans votre sanctuaire vénéré de l'antique basilique de Québec, que nous avons reçu l'onction épiscopale, prenez-nous sous votre protection spéciale, et montrez-vous particulièrement secourable à tous ceux que nous recommandons instamment à votre puissante intercession !

Donné à saint Germain de Rimouski, sous notre seing, le sceau du diocèse et le contre-seing

de notre *Pro*-secrétaire, en la fête de saint-Mathias, apôtre, le vingt-quatre février mil huit cent quatre-vingt-onze.

† ANDRÉ-ALBERT,
Év. de St. G. de Rimouski.

Par Monseigneur,
ELZ. ROY, Eccl.
Pro-Secrétaire.

PRISE DE POSSESSION

C'est dimanche, le 8 de ce mois, jour de la solennité de la fête de Saint Joseph, que Sa Grandeur Mgr André Albert Blais, a pris possession de sa cathédrale.

Sa Grandeur a officié pontificalement à la messe et aux vêpres.

Ce jour-là a été lu au prône le magnifique mandement d'entrée que nous sommes heureux d'offrir à nos lecteurs.

Le *Messenger de Sainte-Anne* se joint à tous les fidèles du diocèse pour présenter ses humbles hommages au nouvel évêque titulaire et pour prier le Seigneur de répandre ses plus abondantes bénédictions sur sa carrière épiscopale.

NOMINATIONS

Sa Grandeur Mgr Langevin, ancien évêque de Rimouski, a reçu du Saint-Siège le titre d'archevêque de Léontopolis.

M. le chanoine Luc Rouleau a été nommé desservant de Rimouski en remplacement du regretté M. Simard.

M. l'abbé Henri Lavoie, cure de Notre-Dame du Sacré-Cœur, a été nommé secrétaire et procureur de l'évêché.

M. l'abbé N. Therriault dessert la paroisse de N.-D. du Sacré-Cœur.

ORDINATION AUX TROIS-PISTOLES

Dimanche, le 15 de ce mois, Sa Grandeur Mgr Blais a ordonné prêtre M. Arthur Larrivée, diacre et professeur de philosophie au Séminaire, dans l'église des Trois-Pistoles, sa paroisse natale, en présence d'un grand nombre de fidèles heureux d'être témoins de ces imposantes cérémonies.

Monseigneur a chanté la grand'messe assisté de MM. les chanoines Langis et Rouleau ; M. le chanoine Vézina, curé des Trois-Pistoles, a fait prêtre-assistant ; MM. R. F. P. Sylvain et P. Sirois, du Séminaire, ont fait diacre et sous-diacre d'office.

Après les vêpres, chantées par le nouveau prêtre, les paroissiens ont présenté une adresse de bienvenue et de félicitations à Mgr Blais qui a répondu en assurant les fidèles des Trois-Pistoles de sa reconnaissance et de son entier dévouement.

Le soir tout le village était illuminé, Sa Grandeur

a visité le couvent des Sœurs de Jésus-Marie où on lui a fait une charmante réception.

Le lendemain M. l'abbé Larrivée a célébré sa première messe, assisté de M. le chanoine Vézina, son vénéré protecteur, et en présence de ses parents et d'un grand nombre de fidèles.

Ces fêtes sont de celles dont le souvenir se garde longtemps et qui laissent après elles de salutaires impressions.

ACTIONS DE GRACES

ST-JOSEPH DE LEPAGE : Après avoir promis de faire à pied un pèlerinage à Ste-Anne de la Pointe-au-Père j'ai obtenu la guérison de ma sœur dangereusement malade ainsi que celle de mon vieux père. Amour et reconnaissance à notre puissante patronne ! — *Une abonnée.* — KEESEVILLE, N.-Y. : Un jeune homme incapable de se servir de ses bras et de ses jambes attribue sa guérison à sainte Anne. — ST-MODESTE : Menacée de perdre la vue, j'ai été guérie après avoir promis de faire publier cette faveur dans le *Messenger*. *Une abonnée.* — DUGGETT, MICH. : Un père de famille adonné à la boisson depuis longtemps n'en a pas pris du tout depuis huit mois. On attribue cette grande faveur à sainte Anne. Puisse cette bonne mère lui obtenir la persévérance dans ses résolutions ! *B. C. M.* — ST-BENOIT LABRE D'AMQUI : Je dois à la bonne sainte Anne la guérison complète d'un mal de jambe dont je souffrais depuis longtemps et qui m'empêchait de travailler depuis plusieurs mois. Tous les remèdes que j'ai employés n'ont pu me procurer le plus léger soulagement. Le remède efficace, je l'ai trouvé dans l'intercession de

sainte Anne. Je lui ai promis de faire publier ma guérison dans le *Messenger* et de communier en son honneur. Depuis que j'ai fait cette promesse, les plaies se sont fermées dans l'espace de quelques jours et les douleurs ont complètement cessé. Mille actions de grâces à mon insigne bienfaitrice ! *Z. D.*—NEW-HARTFORD, CONN. : Dans le mois de septembre dernier, mon fils âgé de 14 ans, est tombé gravement malade. Tout le monde le condamnait. Pleine de confiance en sainte Anne, je promis de faire chanter une grand'messe en son honneur et de publier sa guérison, si elle m'était accordée. Aujourd'hui mon fils est revenu à la santé ; il travaille comme auparavant. Que sainte Anne en soit mille fois bénie ! *Mme Edouard Beaulieu.*—TROIS-PISTOLES : Je remercie sainte Anne de plusieurs faveurs que je dois à sa bonté. Je la prie de m'obtenir la guérison que je demande avec ferveur. Si elle daigne me l'obtenir, je viendrai la remercier publiquement. *Mme E. B.*—ST-ULRIC : Grande faveur obtenue. *Une abonnée.*—RIMOUSKI : Faveur obtenue par l'intercession de notre sainte patronne. *A. Lavoie.*—ST-JOSEPH DE LEPAGE : Je dois à sainte Anne, la guérison d'une maladie très grave. *Anna Gagné.*

GLEICHEN, ALBERTA, N. W. T. : Mon mari souffrait depuis longtemps d'un grand mal de tête, rebelle à tous les remèdes du médecin. Après avoir invoqué sainte Anne, le mal a complètement disparu. Cette bonne mère écoute toujours les prières de ceux qui l'invoquent avec confiance. *Mme C. Grenier.*—ST. SIMON : Sainte Anne m'a guérie d'une grave attaque d'influenza, après avoir promis de faire chanter une grand'messe en son honneur et de faire inscrire ma guérison dans le *Messenger*. *V. J.* ST-ALPHONSE, MANITOBA : J'étais souffrante depuis quel-

ques jours d'un rhumatisme dans le côté gauche de la tête quand les douleurs devinrent si fortes que je dus garder le lit. Je m'adressai à sainte Anne pour lui demander ma guérison en lui promettant de faire publier cette faveur à sa louange. A l'instant les douleurs cessèrent, et je reposai tranquillement, ce qui n'était impossible avant. Mille actions de grâces soient rendues à sainte Anne !
Mme P. Larrivée.

(A suivre.)

RECOMMANDATIONS.

N. S. P. le Pape Léon XIII, le triomphe de l'Eglise, le clergé catholique, Mgr l'Evêque et les œuvres de son diocèse, Mgr Bossé et ses œuvres, 72 malades ; 1 zélatrice et ses abonnés pour grâces particulières, 27 familles, 2 mères de famille et leurs enfants ; 1 mère de famille menacée de perdre la vue ; 4 pères de famille bien pauvres demandent de l'emploi ; 17 enfants qui ont besoin de grâces particulières ; une malade qui doit subir une opération ; 1 jeune homme qui s'est donné un coup de hache sur la jambe et qui craint de rester infirme ; 1 épileptique ; 1 jeune fille sourde et muette et difficile à conduire ; 1 famille malade ; 1 missionnaire et ses missions ; 6 enfants désobéissants et colères ; 2 mères de famille malades depuis longtemps ; 1 homme qui a un chancre à la lèvre ; une créance difficile à retirer ; 11 conversions ; 1 première communion ; 13 intentions particulières ; 10 vocations ; 3 affaires importantes ; 7 pères de famille adonnés à la boisson ; 5 jeunes gens d'un caractère difficile ; 1 communauté ; 2 personnes des

Etats-Unis se recommandent particulièrement aux prières des abonnés ; 8 jeunes gens en voyage qui ne donnent pas de leurs nouvelles ; 2 jeunes gens qui partent pour voyage ; 4 jeunes gens qui ont de mauvaises habitudes ; la paix dans une famille ; 2 pères de famille qui négligent leurs devoirs religieux ; 2 jeunes filles demandent succès dans leurs entreprises et dans leurs études ; 1 institutrice malade ; 1 personne qui a perdu l'esprit ; une personne éloignée de tout devoir religieux ; le succès de travaux d'église ; les zélateurs et les zélatrices du *Messenger de Sainte-Anne* ; les bienfaiteurs et les bienfaitrices de l'Œuvre du pèlerinage ; les intentions déjà recommandées et qui n'ont pas encore été exaucées.

Abonnés défunts : M. Moïse Lavoie, de St-Moïse, décédé à Fall-River ; M. Cyprien Déchainé, décédé à St-Aubert, M. Jean Gagnon, décédé à St-Fabien, et Adélie Couture, décédée à St-Damase.

DONS AU SANCTUAIRE

Mme Boulé, Ste-Luce.....	\$0 60
“ A. Vachon, Lewiston.....	15
“ C. Grenier, Gleichen, Alberta.....	1 65
“ Régina Charrette, Taunton, Mass.....	100
“ A. Collette, Dayton, Minn.....	15
Une abonnée.....	05

Le révérend M. Joseph Octave Simard, curé d'office de la cathédrale et chancelier du diocèse, décédé le 24 février dernier, était membre de la société d'une messe, section provinciale.

AVIS

AUX PÈLERINS DE STE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE.

Chemin de fer Intercolonial du Canada

Ligne directe entre l'Ouest et tous les Points sur le bas du St Laurent et la Baie des Chaleurs, Province de Québec, aussi le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, l'Île du Prince-Edouard, du Cap Breton de Terre-neuve et de St Pierre.

Voie de la malle Canadienne et Européenne et des passagers.—Les passagers pour la Grande-Bretagne ou le continent, laissant Montréal le jeudi matin rejoindront le steamer de la malle le même soir à Rimouski.

Les expéditeurs remarqueront les facilités supérieures qui leur sont offertes pour le transport de toutes les marchandises pour les Provinces de l'Est et les grains pour les marchés Européens.

Toutes les places d'eau les plus populaires et les amusements de la pêche du Canada se trouvent sur cette ligne.

Des chais buffet nouveaux et élégants sont sur tous les trains express entre Montréal, Halifax et St Jean N.-R.

On peut avoir des billets et tous les renseignements au sujet de cette voie soit pour le fret ou les taux des passagers en s'adressant aux agents des villes et des stations.

Le sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père, à environ deux milles de la station de St Anaclet et de la Pointe-au-Père, est un lieu de pèlerinage important. Il y a des taux spéciaux et des arrangements faits pour les pèlerinages organisés.

Bureau du chemin de fer }
Moncton, N.-B. }
Juillet 20 1887. }

D. POTTINGER.
Surintendant-
en-chef

ARRANGEMENT POUR LA SAISON D'HIVER 1890-91.

Les trains de ce chemin partiront de la station de St Anaclet et Pointe-au-Père (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis et stations intermédiaires—Accom. : 13.56.

“ Halifax “ “ —Accom. : 16.35.

La route conduisant au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père est maintenant un chemin de première classe.

HORAIRE DES OFFICES AU SANCTUAIRE.

Dimanches et fêtes d'obligation :—Grand'messe : 9½ hrs.
en hiver 9¾ hrs.

Vêpres et vénération de la relique de sainte Anne : 2 hrs.

Jours ouvriers :—Dernière messe ; en été 7½ hrs. en hiver 8 hrs.

Récitation des prières à sainte Anne, avec recommandations chaque jour, le matin après la dernière messe. (40 jours d'indulgence).

TARIF.

Offrande de cierges pour être brûlés devant la relique de sainte Anne : 10 centins par cierge.

Lampe allumée devant la relique de sainte Anne : 50 centime pour une neuvaine : \$1.50 pour un mois ; \$15.00 pour une année. Cette lampe est à l'huile d'olive.

Honoraires des messes : Grand'messe \$3.00. Messes-basses 50 cts. Acquittées dans le sanctuaire autant que faire se peut.

OBSERVATIONS.

Le sanctuaire est ouvert aux pèlerins tous les jours, depuis l'Angelus du matin jusqu'à l'Angelus du soir ; et on peut vénérer la relique de sainte Anne en tout temps pourvu qu'on en fasse la demande au chapelain.

Les recommandations envoyées par la poste ou autrement sont faites suivant le désir exprimé.

On est invité instamment à signaler par écrit les grâces obtenues par l'intercession de sainte Anne.

A VENDRE.

On peut se procurer au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe au-Père, en s'adressant au curé du lieu, les objets de piété suivants :

1° Croix en cuivre de 7 grandeurs, prix de 5 à 25 cts. pièce ou de 40 à \$2.00 la doz.

2° Christs en nickel de 3 grandeurs, prix 30, 35 à 45 cts. pièce ou \$350, \$3.30, et \$5.00 la doz

3 Chapelets de 7 espèces, prix de 5 à 20 cts. pièce ou de 50 cts à \$1.50 la doz.

4° Cœurs en vermeille de 4 grandeurs, prix 75 cts., 85cts. \$1.00 et \$1 15 pièce.

5° Bénitiers de 2 espèces, prix 20 et 25 cts pièce ou \$2.00 et \$2.50 la doz.

6° Images de Ste Anne, prix de 2 à 15 cts. pièce ou de 20 cts. à \$1.50 la doz.

7° Oratoires de Ste. Anne, prix 5 et 10 cts. ou 50 cts. et \$1.00 la doz.

8° Médailles e Ste Anne, prix de 1 à 3 cts. ou de 10 à 30 cts. la doz.

9° Médailles diamantines de Ste. Anne, prix 10, 15 et 20 cts. pièce, ou \$1.00, \$1.50 et \$2.00 la doz.

10° Médaillons de Ste Anne, prix 15, 20, 30 et 40 cts pièce, ou \$1.50, \$2.00, \$3.50 et \$4.50 la doz.

1° Photographiques de l'église et du presbytère de Ste. Anne de la Pointe-au-Père.

Extérieur et intérieur de l'église et du presbytère, 3 vues séparées.

No. 1 Grandeur de $4\frac{1}{2} \times 6\frac{1}{2}$ pcs. 30 cts. pièces ou 75 cts. les 3 ou \$2.50 la doz.

No. 2 Grandeur de $2\frac{1}{2} \times 3\frac{1}{2}$ pcs. 10 cts pièces ou 25 cts les 3, ou \$1.00 la doz.

Tous ces objets de piété ont été préparés à Paris, expressément pour notre sanctuaire, et ils sont tous à l'effigie du sanctuaire de

REÇU LE

3 JUIL. 1975

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU QUÉBEC